

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marjorie Tremblay

<https://www.cadre21.org/membres/5df94f36cb5b14a318712795>

Date d'obtention : 2022-02-23 18:12:44

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il est important d'être vigilant quant à nos interventions et de toujours se référer au guide de référence sexto afin de prendre la bonne direction dans les actes à poser. Il faut prendre le temps de recueillir la bonne information en rencontrant individuellement chacun des jeunes impliqués et d'ensuite la transmettre au service de police. Si on doute une malversation de la part d'un jeune (possession ou distribution de matériel à caractère de pornographie juvénile) on saisi son cellulaire, sans prendre connaissance de ce qui se trouve à l'intérieur, et on le remet au service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Chaque situation a un caractère unique et on doit se référer au guide pour prendre la bonne direction dans l'intervention. Selon d'où provient la plainte, des personnes impliqués, des intentions des gens et de la collaboration des jeunes, la situation peut prendre toutes sortes de direction. C'est pourquoi on se réfère aux étapes du protocole et transmet l'information au service de police

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Intervenir auprès de jeunes qui refusent de collaborer